

# LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTÉRÊTS LOCAUX  
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE  
PARAISANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE SAINT-GERMAIN, NANTERRE

Les annonces doivent parvenir au plus tard le samedi matin au bureau du Journal. Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin. LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS. AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ. PRIX DE L'ABONNEMENT Un an... donnant droit à la valeur de l'abonnement en Annonces

PRIX DES RÉCLAMES & ANNONCES : Réclames, la ligne 1<sup>re</sup> page 1 fr., 2<sup>e</sup> page 0 fr. 75, 3<sup>e</sup> page 0 fr. 50 — Annonces, 4<sup>e</sup> page 0 fr. 25

**Panama à Lots**  
Tirage 15 Août 1898  
Gros Lot : 500,000 fr.  
BONS DE L'EXPOSITION DE 1900  
Tirage le 25 Août 1898  
Gros Lot : 100,000 fr.  
BANQUE DE L'ÉPARGNE FRANÇAISE fondée en 1883  
18, Rue de Provence, Paris

**LE GROS LOT**  
Paraît le jour même de chacun des Tirages  
du Crédit Foncier, de la Ville de Paris, des Bons de l'Exposition, du Panama, etc.  
Abonnement pour un an : France, 2 fr.; Étranger, 3 fr.  
BUREAUX : 18, rue de Provence, Paris

**OPÉRATIONS DE BOURSE**  
Au Comptant et à Terme  
Prospectus spécial franco sur demande

**BANQUE DE L'ÉPARGNE FRANÇAISE**  
fondée en 1883  
18, Rue de Provence, Paris  
Adresse Télégraphique : BATROU-PARIS

**Gros lot 500,000 fr.** Pour méro part. 1<sup>er</sup> tirage, 16 août prochain, des PANAMA à lots et prime valent 5 francs. — 1 lot de 100,000 fr., 2 lots de 10,000 fr., — 2 lots de 5,000 francs. — 5 lots de 2,000 fr., — 50 lots de 1,000 fr. — Opération autorisée. — Intégralité des lots à chaque groupe. — Écrit de suite au Journal de l'Épargne, 16, rue Milton, PARIS.

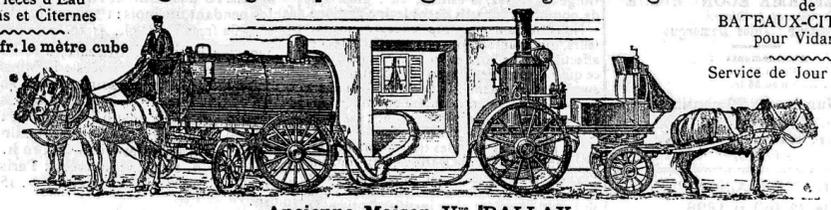
**A VENDRE**  
Chevaux de Réforme  
1 Noir, entier, 6 ans  
1 Hongre, environ 7 ans.  
S'adresser : 14, route de Paris Nanterre

**DAME** Sténographe, possédant une machine à écrire, désire position ou copies à faire chez elle. — S'adresser au bureau du Journal.

**Grand Magasin de Chaussures**  
56, Rue du Chemin-de-Fer, 56  
Ancienne Maison Fromont  
**MAUMONT Succ<sup>r</sup>**  
Chaussures de fatigue et de luxe  
Spécialité pour dames, fillettes et enfants  
Tous les articles se recommandent par la qualité le soin de la confection et leurs prix modérés.

**AVIS** Tous les Vins qui se vendent 5, rue du Chemin-de-Fer, à Nanterre, chez M. L. CHAUVEAU, sont garantis naturels, venant directement des Propriétaires.  
Celui à 0 fr. 45 le litre, malgré son prix modique, peut satisfaire les palais les plus délicats.  
Les Vins en fûts sont livrés directement par les Propriétaires. Celui vendu à 86 francs la pièce n'a, rendu à domicile, est irréprochable.

**VIDANGES A VAPEUR DE RUEIL (S.-&-O.)**  
Spécialité pour épuisement de Pièces d'Eau Purines et Citernes  
Bue des Châteaupieds. — Avenue du Chemin-de-Fer  
Service spécial de BATEAUX-CITERNES pour Vidanges  
Service de Jour et de Nuit  
Ancienne Maison V<sup>o</sup> BALLAY



## ALEXANDRE LE BOTMEL, Successeur

**AU QUARTIER NEUF**  
BONNETERIE — LINGERIE — MODES  
Grand choix de Jupes, Corsages, Matinées  
Costumes depuis 29 fr. sur commande  
3, Avenue de la République

**Bachelet père**  
ENTREPRENEUR  
DE MAÇONNERIE & MARBRERIE  
76, rue du Chemin-de-Fer

**A LOUER**  
Boulevard de la Seine à l'angle de la rue de Bezons  
**A NANTERRE** et à deux minutes de la Gare  
VUE SPLENDIDE  
BEAUX PETITS APPARTEMENTS et Logements  
EAU & GAZ

**A LOUER A NANTERRE**  
2<sup>o</sup> à droite en entrant. Auge posse garnie d'anneaux pour quatre chevaux ou vaches — Grenier dessus.  
S'adresser chez M. Louis BOUX dit BASTA, rue du Chemin-de-Fer, 58

**CHANTIER DE LA CROIX & DE SAINTE-GENEVIÈVE**  
Rue de la Croix, NANTERRE (Seine)  
Ancienne Maison JACQUIER fondée en 1871  
GROS **BÉQUET-HUE** DÉTAIL  
SUCCESSION  
Marchand de Bois et Charbons  
Charbons de Bois — Fagots — Margotins.  
CHARBONS DE TERRE — COKE  
Spécialité d'Anthracite, Boulets Ovales (qualité supérieure)  
Le Poids des marchandises est garanti et les livraisons seront faites avec soin et exactitude

**PLUS de CONSTIPATION**  
Par l'emploi de la **L'ARTORHEINE CHARLARD**  
Pillules laxatives et fortifiantes  
DOSE : une pilule au dîner ou le soir agit le lendemain matin.  
Prix : la boîte de 60 pilules : 3 fr.  
Envoi d'une petite boîte d'essai contre retour de cette annonce et 15 centimes en timbres-poste.  
Pharmacie CHARLARD, 11, Bd. Bonne-Nouvelle, PARIS.

**A VENDRE**  
Belle Cage-Volière en fort treillage  
(1 m. 10 x 1 m. x 0 m. 80) montée sur piédestal indépendant. — Excellente occasion.  
S'adresser aux bureaux du journal.

**BARON**  
Constructeur-Mécanicien  
Médaille d'Or — Paris 1893  
Travaux de Précision  
Pièces de tours sur bois et tous métaux. — Travail à Façon  
**USINE A VAPEUR**  
Installation, neuf et entretien d'usines en tous genres  
Bicyclettes et Tandems sur Commande. Location. Réparations de Machines en tous Genres  
Ci-devant : 7, rue du Chemin-de-Fer  
Actuellement :  
15, rue Saint-Germain NANTERRE (Seine)

**Mr & Mme PERARDEL**  
AGENCE DE Vente et Location DE MAISONS  
29, Boulevard du Couchant

**PEINTURES CHIMIQUES LIQUIDES PRÊTES A L'EMPLOI**  
pour les travaux du Bâtiment, Carrosserie, Cycles, Meubles, Outils, etc.  
**LA MANGANINE**, couleur à l'huile très brillante et solide  
**PEINTURES AU VERNIS LA RÉSISTANTE**, Couleur à la colle en 14 nuances  
**PEINTURE PORCELAINÉ** — Peinture pour tuyaux de poêle  
**URALDA seule véritable PEINTURE ÉMAIL**  
VERNIS ÉMAIL à FROID, SICCATIF POUR PARQUETS  
ENDUITS, COULEURS HUILES, VERNIS, MASTICS, OCREs, etc.,  
Seul fabricant de toutes Fournitures pour cycles et automobiles

**DAZEVILLE 17, rue du Bois**  
NANTERRE  
NE PAS CONFONDRE. retenez l'adresse exacte : 17, RUE DU BOIS

**TRAITEMENT DE L'ANÉMIE PAR LES PILULES FERRUGINEUSES DU Docteur BLAUD**  
de la CHLOROSE ou PALES COULEURS (Maladie des Jeunes Filles)  
A. Salleron PARIS

**BANQUE FRANÇAISE**  
18, Boulevard Montmartre, PARIS  
PRETS sur toutes successions en France  
ACHAT de nantissements et usufruit  
à un taux beaucoup plus élevé que les C<sup>o</sup>s d'Assurances  
REMISE AUX INTERMÉDIAIRES  
Téléphone N° 133 26

**FUMEURS G. AUBERT**  
105, Rue de Paris, MONTREUIL-SOUS-BOIS, (Seine)  
CAHIER A BOUT AMBRÉ  
LE CYCLISTE CAHIER GOMMÉ, FERMOIR INUSABLE

**USINE A GAZ DE RUEIL**  
PRIX DU COKE  
Pris à l'usine Rendu en cave Livraison à domicile  
N° 0 ..... 1 fr. 40 1 fr. 50  
N° 1 ..... 1 fr. 30 1 fr. 40 dans les 24 heures  
N° 2 ..... fr. 20 1 fr. 30 de la commande  
Grésillon. 1 fr. 00 1 fr. 10

Par 50 hectolitres, les prix rendus en cave seront diminués de 0,05  
Par 100 hectolitres, les prix rendus en cave seront diminués de 0,10  
Installations de gaz complètes fournies par la Compagnie  
Pour 1 bec et 1 fourneau, location mensuelle ..... 1 fr. 25  
Pour 3 becs et 1 fourneau, location mensuelle ..... 1 fr. 50  
NOTA. — La longueur développée du tuyauage ne devra pas comporter plus de trente mètres pour chaque installation.  
En plus de ces locations, l'abonné n'a à payer chaque mois que le gaz consommé.  
Imp. E. HUBY, 36, rue St-Germain, à Nanterre, et 22, rue de Maurepas à Queil

### La Fête Nationale à Nanterre

Selon l'habitude, la Fête Nationale a été fêtée à Nanterre, le 13 juillet. La retraite organisée par la municipalité a parcouru pendant une grande heure, les principales rues de notre commune. La Fanfare Municipale, toujours très dévouée, ne s'est pas ménagée. Elle a joué la Marseillaise, place de la Gare, devant la demeure du Maire et sur la place de la Mairie. Partout elle a été accueillie par des braves très nourris. Le bal de la place de la Mairie a été très brillant jusqu'à minuit, mais passé ce moment les danseurs se sont dirigés sur la Gare où le bal organisé par les habitants du quartier battait son plein. Les illuminations étaient du reste très brillantes. Une surprise a été distribuée à titre de souvenir, par les organisateurs et le nombre de ces bibelots (700) témoigne de l'entrain qui n'a cessé de régner jusqu'à 3 h. 1/2. Le 14 juillet, M. Séguin, propriétaire du Café du Commerce, rue du Marché, qui avait organisé un bal, sur la place de la Fête, en face de son établissement a été récompensé de ses efforts, il a eu plus de monde que la veille et on a dansé jusqu'à une heure avancée de la soirée.

gonflement du ballon et le transport du gaz. L'aérostat après s'être élevé à une altitude d'environ 1,200 mètres est venu atterrir à 500 mètres de son point de départ, environ un quart d'heure après, à l'aide d'une manœuvre de l'habile aéronaute, qui consiste à dégonfler le ballon en l'air et lui faire former parachute pour la descente. A 7 h. 1/2, M. C. Gilbert revenait à bicyclette précédé de la musique qui était allée à sa rencontre. Son retour a été salué par les braves de la foule et un bouquet lui a été offert par Mlle Germaine au nom des habitants comme marque de sympathie et de reconnaissance pour son intrépidité et son courage. La musique s'est fait entendre pendant l'heure de l'apéritif, et à 10 h., un bal auquel assistait M. Hennape, maire de Nanterre, et quelques membres de la municipalité a eu lieu dans les vastes ateliers de MM. Hervieu et Gilbert, pour ne prendre fin qu'à 5 heures du matin. Pendant l'intermède-concert se sont fait applaudir et biser Mlle Jeanne Rodin, artiste du Moulin-Rouge et M. Brunin, artiste de Bataclan. Les illuminations et l'embrasement des jardins par des flammes de Bengale ont donné à cette fête de nuit un cachet tout particulier, et on s'est séparé en se promettant de faire encore mieux l'année prochaine à la condition de disposer de plus de temps pour l'organisation. MM. Hennape, Caroni, Cassier et Wulfrand ont assisté à cette fête représentant la municipalité.

arrière-grand-père de cultiver une terre de 50 francs par an et par hectare. Or, c'est tout le bout du monde si, avec le mode de culture en fermage, il peut récolter pour 240 fr. de blé. Le tribut par lui payé au possesseur de son moyen de production, ou moderne seigneur, n'est donc plus seulement de dix pour cent sur le produit, mais bien vingt pour cent ; ce n'est plus une gerbe sur dix qui est prélevée, mais deux gerbes sur dix. Est-ce vraiment pour qu'il faille payer deux dimes au lieu d'une qu'on a fait la Révolution ? Mais si l'infortuné paysan songe à s'affranchir, comme il y avait jadis des affranchis, et à devenir possesseur de cette terre qu'il cultive, il s'aperçoit bientôt qu'il s'est simplement donné de nouvelles et plus lourdes chaînes. Naturellement il lui faut acheter à crédit. La terre se capitalisant vers deux et demi pour cent, un hectare qui rapporte 50 francs se vend 2,000 francs. Par son achat, notre brave paysan n'a plus de propriétaire à qui payer le loyer, la double dime de la terre ; mais il a maintenant un créancier qui prélève dès lors sur lui le loyer de l'argent, soit 5 o/o, qui est le taux légal, soit 100 fr. sur le produit de l'hectare, sur 250 fr., c'est-à-dire quatre gerbes sur dix, quatre dimes au lieu d'une que le seigneur prélevait sur son serf avant la Révolution. Nous recevons d'une aimable correspondante, la pièce de vers suivante, qui lui a été inspirée par la Fête nationale, nous la remercions sincèrement de sa gracieuse collaboration.

### Nous lisons dans le Radical, sous la signature de M. Ernest Lesigne, l'article suivant :

**LES DIMES MODERNES**  
Ce bon champenois de Gerusez écrivait que « le plus habile des banquiers n'allait pas à la cheville de celui qui a inventé le purgatoire ». En continuant la gradation, on pourrait dire qu'à son tour cet inventeur du purgatoire ne serait pas digne de dénouer les chaussures de celui qui a substitué à l'ancienne dime prélevée sur les produits la conception du loyer. O naïveté du peuple ! O puissance décevante des mots ! Plus de seigneurs, donc, plus de dimes. Ce n'est pas l'avis d'un excellent cultivateur qui nous fait part de ses doléances. Ses aïeux payaient la dime, c'est-à-dire que sur dix gerbes de blé le noble ou le prêtre en prélevait une pour son droit seigneurial. C'était du dix pour cent sur le produit ; aujourd'hui notre paysan, pour avoir même droit que son

### Au Drapeau de France

Salut ! noble drapeau de France, Réveille en nous courage et foi. Dans les plus flottes l'Espérance, Toujours nous combattons pour toi. L'Etendard est couleur de flamme. C'est un symbole de vaillance. D'obscur martyr et de souffrance, De loyauté, de grandeur d'âme. L'Etendard est couleur de flamme. L'Etendard est couleur de neige, C'est l'emblème de l'innocence. Enfants, vous saurez la France, C'est pour vous que Dieu la protège. L'Etendard est couleur de neige. L'Etendard est couleur d'azur, Le Ciel nous donne l'Espérance, Priez pour tous, femmes de France, Dieu bénit l'élan d'un cœur pur. L'Etendard est couleur d'azur. Salut ! noble drapeau de France, Tes trois couleurs affirment foi, Loyauté fidèle et vaillance, Soldat français voici ta loi ! Peuple Salut !

### SAPEURS-POMPIERS

Dimanche dernier, à 9 heures du matin, notre subdivision des Sapeurs-pompiers, a assisté à Boulogne à la revue du Commandant Bailly. Les pompiers des communes de Boulogne, Suresnes, Puteaux et Nanterre y ont pris part. M. le commandant a adressé des éloges à nos pompiers pour leur tenue irréprochable et particulièrement à M. le lieutenant Rotty, auquel il a fait connaître la mise à l'ordre du jour pour une médaille d'honneur en raison de sa belle conduite pendant l'incendie de Nanterre, le 4 juillet dernier. Nos quatre associations de tout cœur aux éloges adressés et serons heureux que la distinction qui a été sollicitée par M. Hennape, en faveur de notre sapeur-lieutenant lui soit accordée.

### CAISSE DE FAMILLE DES SAPEURS-POMPIERS

Les membres du Comité de la Caisse de famille des Sapeurs-pompiers se sont réunis mardi dernier, dans la salle de la Mairie, à l'effet de se prononcer sur diverses questions. Il a été décidé que la subdivision prendrait part au concours de pompes à incendie de Loches, le 14 août prochain. Pour subvenir aux dépenses de ce concours, le Comité a voté une somme de 600 francs. Il a été en outre décidé, sur la proposition de M. Rotty, de contracter, pour les hommes de la subdivision, une assurance avec la Caisse Nationale de Secours à raison de 1 franc par homme et par année ; la subdivision étant au complet, c'est donc une somme de 41 francs, qui a été votée à cet effet. A l'ouverture de la séance, le Conseil d'Administration avait voté sur la proposition de M. Cellier, des félicitations aux officiers, sous-officiers et sapeurs pour leur dévouement dans l'incendie du 4 juillet, et a chargé M. le Maire d'adresser une requête à M. le Préfet de la Seine pour solliciter une médaille d'honneur en faveur du dévoué lieutenant.

## Unions Commerciales et Syndicales

Chacun sachant que l'Union fait la force, les commerçants d'une même profession se sont groupés en société sous le nom de Syndicat.

Le Syndicat a donc pour but de soutenir et de discuter les intérêts d'une même catégorie de patentés. L'étendue du Syndicat n'a pas de limites, il peut englober toute une région, plusieurs départements et même la France entière; les désirs et les espérances d'une profession pouvant être les mêmes aussi bien à Dunkerque qu'à Marseille.

Les résultats obtenus par ces réunions de commerçants ne sont plus discutables, le peu que nos dirigeants ont bien voulu leur accorder provient de ce groupement.

Mais pourquoi les résultats sont-ils loin d'avoir répondu à l'espoir qu'en avaient les commerçants, espérant triompher dans leurs justes revendications.

La réponse est bien facile. Une profession dans une ville, dans un canton, dans un arrondissement, représente un très petit nombre d'individus, d'électeurs, comparativement à la population, par conséquent quantité presque négligeable pour le candidat à la députation, au Conseil général, au Conseil municipal.

Le candidat, par politesse et par tactique électorale — un ou plusieurs électeurs n'étant pas à négliger — a toujours écouté celui qui venait lui exposer ses désirs; mais une fois le commerçant parti, le candidat pesant le nombre de voix qui pourraient lui provenir du Syndicat, représentant une même profession, reconnaît qu'il est bien minime par rapport aux électeurs inscrits; en conséquence il ne tiendra aucun compte de votre exposé.

Croyez-vous qu'il en serait de même si tous les Syndicats, tous les commerçants se groupant en une même société, en un même faisceau, sous le nom d'Union commerciale, déléguant son bureau, venaient trouver le même candidat, candidat à n'importe quelle élection, lui disant: Monsieur — ou citoyen, s'il le désire — nous représentons les patentés de notre ville ou de notre canton, ou bien encore de notre arrondissement, et nous venons en leurs noms vous demander ce que vous pensez de ce programme et nous espérons que devant la légitimité de nos demandes, vous voudrez bien en tenir compte, que si vous êtes élu, vous en serez le partisan absolu.

Que croyez-vous qu'il vous sera répondu? Un oui approbatif, c'est certain; eh bien! en serait-il de même avec ce syndicat? Non.

Pour les raisons que je viens de vous émettre, le syndicat est insuffisant et l'Union commerciale résume tout.

Il ne faut pas nous leurrer; si le commerce a toujours été lésé jusqu'à ce jour, cela ne provient-il pas de son apathie? Se contentant de discuter ses intérêts corporatifs dans ses syndicats, intérêts légitimes, c'est très certain. Mais laissons de côté les intérêts du commerce en général, commençons pour être forts par le groupement commercial communal important pour ce qui concerne la commune, par la fédération départementale qui aura une influence législative et ensuite par la fédération nationale, je ne dis pas pourra mais aura un pouvoir incontesté.

Marchons donc fermement serrés avec la devise: Tous pour tous.

H. PERCHERON  
Président de l'Union commerciale de  
Levallois-Perret

## Chronique de la Semaine

**Dimanche 10 juillet.** — Le divorce du fameux tzigane Rigo et de sa femme légitime, née Maria Barza, va être prononcé très prochainement, à la suite d'une entente entre les deux époux, aux termes

de laquelle la femme de Rigo touchera une somme de 30.000 francs de son mari et de l'ex-princesse de Chimay.

Le mariage de Rigo et de l'ex-princesse, aujourd'hui mère d'un garçon, qu'on a décoré du prénom impérial et royal de François-Joseph, sera célébré quelque temps après, dans le monde des tziganes, à Budapest.

**Lundi 11 juillet.** — Mauvaise nouvelle pour les chasseurs.

La persistance des pluies a beaucoup nui au gibier cette année.

Les rabouillères des lapins ont été envahies par les eaux, les lièvres ont eu beaucoup de levraux noyés. Il n'y a guère que les races de montagne — celle du Briançonnais par exemple — qui aient été épargnées.

Malgré cela, le poil est encore plus favorable que la plume. En ce qui concerne les faisandeaux, l'année sera à peine normale; pour les perdrix et les perdreaux, c'est navrant: le froid et la pluie ont décimé les nids et les compagnies, si bien que la moitié des couples sont sans famille. On pourra peut-être trouver une compensation dans les recoquages, à condition de n'ouvrir la chasse que vers le 10 septembre au plus tôt.

**Mardi 12 juillet.** — Une dépêche de New-York apprend qu'à la suite de la première enquête faite par le consul général de France à New-York, sur la conduite de l'équipage de la *Bourgogne*, la presse américaine est revenue sur l'impression causée par les récits de certains passagers dans l'affolement du désastre et rend hommage aujourd'hui au dévouement des marins et à leurs efforts pour opérer le sauvetage des victimes.

M. Mélusson, maire de Colombes, a adressé sa démission de maire à M. de Seives, préfet de la Seine.

C'est à la suite d'un vote émis par le Conseil municipal de Colombes, sur 12 voix contre 13, et à propos duquel il avait posé la question de confiance que cette crise municipale a surgi.

**Mercredi 13 juillet.** — Un de nos grands confrères parisiens annonce qu'il est question de réinstaller M. Lépine à la Préfecture de Police et de nommer M. Blanc à la Préfecture de la Seine en remplacement de M. de Seives, qui serait appelé à d'autres fonctions.

Le *Courrier du Soir* se dit en mesure de confirmer cette information en une de ses parties seulement: il est probable que la préfecture de la Seine deviendra vacante très prochainement.

Mais la succession de M. de Seives ne serait pas attribuée à M. Blanc. Elle serait réservée à un ancien président du Conseil municipal, actuellement député et ayant rempli des fonctions ministérielles.

Le nombre des doctresses en médecine encore faible parmi les timides françaises, va toujours croissant. Une nouvelle doctresse, Mme Gaboriau, qui soutenait hier, 12 juillet, avec succès, sa thèse devant la Faculté de Paris, vient d'apporter une innovation. Elle possédait déjà le titre de pharmacienne. C'est donc la première femme qui réunisse ces deux qualités, dont la première s'acquière par cinq ans d'études et la seconde par six ans.

Et l'on dit que les femmes sont frivoles.

Le tribunal correctionnel de Boulogne-sur-Mer vient de juger une curieuse affaire d'adultère. M. Bulot fils, rentrant inopinément chez lui, trouva sa femme en conversation criminelle avec son père, M. Bulot; justement irrité, il déchargea son revolver sur les coupables.

Mme Bulot, poursuivie pour outrages publics à la pudeur, a été condamnée à dix mois d'emprisonnement.

Au cours des débats, une femme témoin dans l'affaire, a été arrêtée et condamnée séance tenante à dix jours de prison pour outrages envers le tribunal.

**Jeu de 14.** — L'affaire Dreyfus, puisque affaire Dreyfus il y a, semble prendre une nouvelle tournure. L'ex-colonel Picquart a été arrêté et des perquisitions ont eu lieu à son domicile, ainsi qu'à celui de M. Leblois.

Le juge, chargé de l'affaire, M. Fabre, a déclaré que M. Picquart est poursuivi en vertu de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 18 avril 1886 sur l'espionnage.

M. Leblois serait poursuivi pour complicité, toujours d'après le juge. Ajoutons que M. Leblois conteste absolument le bien fondé des poursuites dirigées contre lui et le colonel Picquart.

Une autre arrestation qui a surpris tout le monde, celle-là, c'est celle du commandant Esterhazy. En effet, l'agence Havas a communiqué hier aux journaux la note officielle que voici:

« Le commandant Esterhazy a été arrêté sous l'inculpation de faux et usage de faux, sur l'initiative propre du juge d'instruction.

« Cette poursuite se rattache à l'enquête des télégrammes qui ont été adressés jadis au lieutenant-colonel Picquart. »

Il s'agit des télégrammes signés *Spéranza* à M. Picquart à une époque bien antérieure au mois d'octobre de l'année dernière, moment où les journaux commencent à s'occuper de l'affaire Dreyfus.

Le Centenaire de Michelet a été célébré avec une très grande pompe.

Nous regrettons que le manque de place ne nous permette pas de reproduire la remarquable discours prononcé à cette occasion par M. Navarre, président du Conseil municipal de Paris; nous nous permettons de conseiller à nos lecteurs qui auraient pu ne pas le lire dans les journaux du jour, de se le procurer à nouveau et ils apprécieraient avec nous, la manière dont l'honorable M. Navarre a retracé le caractère et la vie du grand historien.

**Vendredi 15.** — Le 14 juillet a été fêté à Paris avec son entrain accoutumé.

La revue avait attiré une foule immense, qui a acclamé avec enthousiasme notre magnifique armée.

Les matinées théâtrales gratuites et populaires ont toutes été également fêtées.

Des manifestations patriotiques très importantes ont eu lieu à la statue de Strasbourg, à la statue de Francis Garnier, le héros tonkinois et à la statue de Bobillot.

Les feux d'artifices tirés aux Buttes-Chaumont, au parc Montsouris, sur le terre-plein du Pont-Neuf et à Auteuil avaient attiré une foule considérable qui, dès l'après-midi avait pris position pour ne rien perdre du coup d'œil.

En dehors de quelques accidents inevitables dans une aussi grande fête la journée et la soirée se sont passées on ne peut mieux.

A la revue quelques cas d'insolation; par ci par là quelques chutes; quelques blessures occasionnées par des pétards maladroitement tirés; mais en somme rien de grave, aucun accident sérieux.

**Samedi 16 juillet.** — Pauvres Espagnols! Santiago a capitulé. Les conditions définitives ne sont pas encore connues, il semble toutefois que l'armée espagnole abandonne avec Santiago toute la pointe orientale de l'île. La capitulation de Santiago impliquerait la reddition virtuelle de tout le corps d'armée du général Pando, soit 32.000 hommes.

La fête populaire en l'honneur du centenaire de Michelet, et le couronnement de la Muse de Paris qui avaient

été projetés pour le 13 juillet dernier et qui ont été forcément ajournés, à cause de la pluie, auront lieu le dimanche 24 juillet, à 5 heures du soir, sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

## ETAT-CIVIL

**Naissances.** — Bredelet, Gabrielle, route de Charles X, 10; Merlett, Louise, r. Gambetta, 8; Duez, Isabelle, r. des Rosiers, 11; Marsallon, Victor, r. Volant, 27.

**Publications.** — M. Panel, à Nanterre et Mlle Cassagneau, à Paris; M. Alquié, à Nanterre et Mlle Babel à Paris; M. Mavi à Courbevoie et Mlle Meunier à Nanterre.

**Mariages.** — M. Poisson à Gennevilliers et Mlle Compoin à Nanterre.

**Décès.** — Mme Chabenat, 37 ans, sente des Fontenelles.

## ECHOS

### DES COMMUNES ENVIRONNANTES

#### RUEIL

### SANGLANTE BAGARRE

#### Un Artilleur Tué

La population de Rueil est sous une pénible impression.

Une bagarre s'est produite dimanche et un artilleur caserné à Rueil a été tué.

Voici du reste comment s'est produit ce regrettable événement.

Depuis quelque temps, une dizaine de jeunes gens de Puteaux venaient, le dimanche soir, danser dans les bals publics de Rueil où leur présence était assez mal vue par la jeunesse du pays, et des rixes s'étaient produites déjà au bal Barthélemy, rue des Petits-Champs, il y a trois semaines environ.

Dimanche soir, un soldat du bataillon d'artillerie caserné à Rueil, Pierre Lafargue, libéré par anticipation et qui devait rejoindre lundi sa famille, qui habite Vianne, canton de Laverdac (Lot-et-Garonne), vint au bal en compagnie d'un camarade nommé Lecoq, soldat au même bataillon.

**Le Drame**

Lecoq, attablé avec Lafargue dans le bal, se leva pour parler à un ami, et involontairement bouscula un des danseurs de Puteaux, Louis Georges. Il s'excusa, mais le danseur l'injuria et le repoussa.

Lecoq, d'une force herculéenne, se dégagea; tout aussitôt, les camarades de Georges se jetèrent sur l'artilleur. M. Barthélemy intervint avec les jeunes gens de Rueil, des soldats et un maréchal-logis qui séparèrent les combattants; le maréchal des logis invita Lecoq à rentrer au quartier et celui-ci partit tranquillement.

En route il se ravisa et voulut chercher son ami Lafargue; en arrivant place des Petits-Champs, il vit deux jeunes gens de Puteaux qui assommaient un de leurs rivaux; Lecoq les sépara, mais fut aussitôt assailli par cinq ou six individus, et comme lors de la première bagarre il avait reçu un coup de couteau, il dégaina pour se défendre et trappa un de ses adversaires. Au même moment il entendit un coup de feu et un artilleur qui accourait tombait. C'était le malheureux Lafargue, frappé au front par une balle de revolver.

Le blessé, relevé aussitôt, fut soigné par le médecin-major Pausat et le Docteur Poussart. Malgré les soins prodigués, Lafargue succomba à l'infirmerie du bataillon, à 3 heures du matin.

**Arrestation du meurtrier**

La bande de Puteaux s'était sauvée et avait pu gagner le dernier tramway de Saint-Germain allant vers Paris.

Mais M. Barthélemy aidé de M. Descombes, put arrêter un des agresseurs au moment où il essayait de rejoindre le tramway en marche: c'était l'assassin qui avait perdu quelque temps à cacher son revolver dans une maison abandonnée.

Les agents et des soldats arrêtaient d'autre part deux compagnes des agresseurs. Habilement interrogées, l'une d'elles, Elise Ledoit, finit par raconter que sa camarade Célestine Nello lui avait dit en route que le meurtrier était Louis Georges, âgé de seize ans et demi, qui venait d'être congédié de l'arsenal de Puteaux, où il travaillait.

Malgré ses protestations et son cynisme, celui-ci, grâce aux questions embarrassantes qui lui furent posées, finit par faire des aveux complets.

M. Maurice, juge d'instruction, M. Matter, substitut du parquet de Versailles, ont passé la matinée de lundi à Rueil, à interroger différents témoins et dans la soirée, Georges a été conduit à Versailles par la gendarmerie et écroué à la prison.

Une foule énorme a stationné toute la matinée devant l'Hôtel de Ville dont on a dû fermer les grilles. Des menaces violentes étaient proférées à l'adresse du meurtrier. L'émotion ne s'est un peu calmée dans la ville, qu'après le transfert de Louis Georges pour Versailles. Sans le déploiement de force dont on a cru devoir entourer son départ, pour le protéger contre la foule, l'assassin aurait certainement passé un très mauvais quart d'heure, car toutes les sympathies de la population sont ici pour les soldats du 16<sup>e</sup>.

Ce drame paraît être, non plus comme on l'avait cru tout d'abord, la conséquence d'une rixe, mais le résultat d'une vengeance.

D'après les enquêtes poursuivies simultanément à Rueil et à Puteaux, Louis Georges ne serait allé à Rueil que pour rechercher un artilleur qui avait fait la connaissance de sa maîtresse à la fête de Puteaux et l'aurait poursuivie quelque temps de ses assiduités.

Louis Georges a acheté à la fête de Neuilly le revolver dont il s'est servi, et plusieurs dimanches de suite, il s'est rendu avec des camarades au bal de Rueil pour se venger de l'artilleur. Mais il ne rencontra pas ce dernier.

On croit que Louis Georges s'est trompé en tuant Lafargue qu'il a pris pour Lecoq.

Le meurtrier qui prétend avoir été assailli ne veut pas démentir de son système.

Il y a à quelques temps, Louis Georges avait lancé des tessons de bouteille à la tête de sa mère parce que celle-ci lui avait fait des observations sur sa liaison avec une fille de vingt ans plus âgée que lui.

Les parents de Georges sont très honorables et ce fils faisait leur désolation.

La femme qui a été la cause du drame a été déjà compromise il y a quelques années, dans une affaire semblable.

**Les Obsèques**

Vendredi matin, à 6 heures, a eu lieu à l'Hôtel de Versailles, le service funéraire du malheureux Lafargue.

Assistaient à cette cérémonie: M. le colonel Servières et deux officiers du bataillon; M. Bouillet, maire de Rueil; M. Dubois, adjoint, et MM. Godefroy, Igier, Ruffin, Levasseur, conseillers municipaux; MM. Tommado, procureur de la République et Matter substitut.

Une magnifique couronne a été déposée sur le cercueil, au nom de la ville de Rueil.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Versailles.

## UNE BONNE ŒUVRE

Un Comité d'Assistance par le travail

composé de MM. Devaux, avocat, Lenoir, adjoint au maire de Versailles, Paul Matter, substitut du Procureur de la République, Besnard, ancien député, etc., vient

de se fonder à Versailles pour l'établissement, dans les environs de cette ville, d'une *Maison d'Assistance par le travail*.

Il a adressé aux municipalités du département et aux habitants de Versailles et des environs une circulaire que nous sommes heureux de placer sous les yeux de nos lecteurs, persuadés qu'ils comprendront l'importance de l'œuvre entreprise et s'associeront à la pensée du comité en y donnant leur adhésion.

Déjà les communes de Versailles, Saint-Germain, Meudon, Maisons-Laffite ont adhéré à cette œuvre en votant des subsides assez importants. Nous espérons que la ville de Rueil ne restera pas en arrière et répondra à l'appel qui lui est fait par une souscription en rapport avec son importance.

Voici le texte de cette circulaire:

« Nous avons l'honneur d'appeler votre attention sur la création à Versailles d'une *Maison d'assistance par le travail*.

« Nous sommes frappés de l'accroissement des vagabonds dans notre département; le Conseil général, les Conseils municipaux, les particuliers s'en sont plaints à différentes reprises et à juste raison. C'est parmi les errants, sans profession ni domicile, que se recrutent les malfaiteurs, voleurs de récoltes et de volailles, et souvent les criminels de la plus dangereuse espèce. Chaque jour ils commettent dans les campagnes et les taubourgs des villes les plus coûteuses déprédations. Il faut apporter un remède à ce mal; le meilleur est la création d'une Maison de Travail.

« Le rôdeur de grande route interpellé sur la cause de sa misère, n'hésite pas à répondre: Je n'ai pas trouvé de travail. Cette excuse est parfois un mensonge, trop souvent elle est fondée; mais il est très difficile d'apprécier son degré de sincérité; la remise de quelques sous ne constitue qu'un secours temporaire et insuffisant. Il n'en est pas de même de l'offre d'un travail sérieux; seul il permet de distinguer parmi ces *sans travail*, les malfaiteurs de profession, se refusant à tout effort, et les malheureux sans emploi, contents d'être occupés. Les premiers seront recommandés à la sévérité des tribunaux et frappés d'une interdiction de séjour qui les écartera définitivement de notre département; — les seconds trouveront à la Maison de Travail un emploi provisoire, et, selon les circonstances, on leur cherchera un travail définitif, un engagement dans l'armée ou un rapatriement dans leur province d'origine.

L'expérience a démontré que les Maisons de Travail écarteront les professionnels de la mendicité, et rendent possible, à des malheureux dignes d'intérêt, le retour à une condition meilleure; c'est le résultat auquel sont arrivées les maisons de Chartres, de Melun, etc. Les vagabonds d'habitude évitent les arrondissements où ils seront sévèrement frappés, s'ils se refusent au travail. Notre œuvre est donc de charité et de sécurité publiques.

« Pour obtenir ce résultat, il est nécessaire de construire, près de Versailles une maison d'assistance par le travail. Nous sommes en négociations avec diverses administrations de l'Etat, pour avoir un terrain et quelques fonds destinés à la construction. Par vote, en date du 18 avril 1898, le Conseil général s'est uni à nos efforts. Nous obtenons de la Municipalité de Versailles un sérieux appui. Il nous est maintenant indispensable de faire appel à la charité intelligente des particuliers et de prévoir les ressources dont nous disposons; c'est dans ce but que nous nous adressons à vous.

« Un double aide nous est nécessaire; nous avons besoin de souscriptions, une seule fois versées, pour notre installation, et de cotisations annuelles pour l'entretien de notre maison; nous vous les demandons toutes deux.

« Nous sommes persuadés que vous comprendrez l'utilité de notre œuvre, que vous voudrez bien vous y associer. »

Nous apprenons que la Commission des finances s'est réunie pour examiner cette de-

mande et a été d'avis unanime de l'appuyer près du Conseil municipal.

## NOUVELLES A LA MAIN

Un gendre se plaint à son beau-père des excentricités de caractère de sa femme:

— Pas méchante pour deux sous, votre fille. Mais entre nous, je la crois un peu toquée...

L'autre qui n'écoute qu'à demi:

— Vraiment!... De qui?

Le neveu de Calino vient d'entrer dans une grande administration.

— Au bout de combien de temps auras-tu droit à la pension de retraite? — Dans trente ans, mon oncle.

— Ah! Eh bien, il faut te dépêcher de les faire.

## LE MARCHÉ RUSSE

Nous empruntons à notre confrère, « la Réforme économique » du 12 juin, les articles suivants

### LE MARCHÉ RUSSE

Il y a aussi les conseils qu'on multiplie à l'adresse de nos négociants et dont ils feraient sagement de tenir plus de compte. C'est ainsi qu'un correspondant russe écrit au « Soleil » pour protester contre l'indolence qu'on apporte, en France, à la conquête du marché russe:

« Ce marché, qui sera, dans un temps prochain, le plus riche et le mieux achalandé du monde, est l'abandonné totalement à leurs rivaux, qui sont nos adversaires, les négociants allemands et anglais.

Je sais bien qu'on se plaint à Paris, des douanes russes mais ces douanes, si élevées qu'elles soient, n'arrêtent pas les armateurs de Hambourg, de Lübeck, de Hull et de Liverpool.

Songez que les Anglais importent chez nous chaque année, pour 120 millions de roubles (environ 320 millions de francs), d'exporter de chez nous pour 175 millions de roubles (soit environ 460 millions de francs).

Songez que les Allemands, plus audacieux encore, ou plus opiniâtres, font avec nous, chaque année, pour 950 millions de francs d'affaires, alors que la France nous envoie pour 53 millions de francs de marchandises et en achète pour 125 millions de francs! C'est-à-dire un peu plus que la Hollande, l'Autriche ou l'Italie.

Tout cela est très juste, mais qui donnera à nos explorateurs l'activité qui leur manque?

**Le Matériel des Chemins de Fer**

Dans l'étude à laquelle se livre le « Journal des Transports » des résultats de 1897, pour la Compagnie de l'Ouest, nous relevons un passage qui nous intéresse d'une façon particulière. La Compagnie s'est enfin décidée, paraît-il, à entrer franchement

ment dans la voie de la réfection et de l'augmentation de son matériel.

60 machines de grande vitesse à bogies ont été mises en service pour la traction des trains de voyageurs à grande vitesse et 45 autres, des deux types les plus puissants qui existent en France, pour les grands rapides et les trains lourds, sont actuellement en construction.

Le chapitre des voitures s'est aussi augmenté: 70 voitures de 1<sup>re</sup> classe des nouveaux types à quatre compartiments, dont 40 avec couloirs et cabinets de toilette, ont été mises en service; les voitures de 2<sup>e</sup> classe se sont accrues de 155 nouvelles unités à cinq compartiments de grande capacité; enfin, 335 voitures de 3<sup>e</sup> classe, dont 130 garnies de sièges et de dossiers rembourrés précieuses pour les longs parcours ont remplacé, de manière à ne pas le faire regretter, le matériel en usage. Et ce n'est pas fini: on construira jusqu'en 1900.

Mieux vaut tard que jamais.

Sommeil perdu. — Arles (Bouches-du-Rhône) le 13 mars 1897. — Les Pillules Suisses m'ont procurées un grand soulagement dans la bronchite dont je souffrais depuis longtemps. Elles m'ont rendu le sommeil que j'avais perdu la nuit, depuis plusieurs années. Mme Vve FABRIGOU (Sig. légal rue du Refuge).

AM. Hertzog, pharm. 18, rue de Grammont, Paris.

Le Directeur-Gérant: E. HUBY.

## ANNONCES & AVIS DIVERS

### A LOUER

76, Rue du Chemin-de-Fer  
NANTERRE  
Tout près de la Gare  
BEAUX PETITS APPARTEMENTS  
Eau et Gaz

### A LOUER

3, Rue Farmentier, près le bouler. du Nord  
A 5 minutes de la Gare  
APPARTEMENTS confortables  
Prix Modérés

### A LOUER

GRAND REZ-DE-CHAUSSEE  
rue Saint-Denis, 6, NANTERRE

## PRESSÉ

### A VENDRE

12, avenue de la Gare  
Mobilier  
Bicyclette  
Chiens.

## A LA COIFFURE MODERNE

GRANDS SALONS DE COIFFURE  
DE LA GARE

## E. CAUCHOIS

Professeur diplômé  
des Ecoles et Académie de Coiffure  
de Paris

82, Rue du Chemin-de-Fer, NANTERRE (Seine)

POSTICHES, PARFUMERIE  
Articles de Toilette

VOILES & PARURES DE MARIÉES  
VENTE & LOCATION

CHAPPELLERIE DES ÉLÉGANTS  
POSE DE CRÈPE  
Coup de Fer instantané  
Ornates et Boutons de Chemises

PRIX MODÉRÉS

SALON & ENTRÉE SPECIALE POUR DAMES & APPLICATION DE LA TEINTURE